

### ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION

Barème de la SAS LEMARIE IMMOBILIER, affiché conformément aux dispositions de l'article 1, IV, 3° de l'arrêté du 10 Janvier 2017. Pour tout renseignement, rapprochez-vous de notre agence immobilière, aucune opération d'entremise immobilière n'étant réalisée dans les locaux bancaires.

#### HONORAIRES DE TRANSACTION TVA INCLUSE A LA CHARGE DU VENDEUR

MONTANT DE LA TRANSACTION	Locaux à usage d'habitation	Terrains à bâtir	Locaux à usage commercial, industriel, professionnel	Cession de bail
De 1 à 50.000 €	12% *	10% *	20% *	15% *
De 50.001 € à 100.000 €	8% *		17% *	
De 100.001 € à 200.000 €	7% *	8% *	15% *	
De 200.001 € à 300.000 €	6% *		13% *	
Au-delà de 300.001 €	5%*		10% *	
Rémunération minimum forfaitaire: 3.500 € TTC				
*A la charge du vendeur - Les pourcentages appliqués sont calculés sur le prix net vendeur.				

Estimation du prix de vente d'un Bien immobilier : 150 € TTC

#### HONORAIRES DE LOCATION TVA INCLUSE

A LA CHARGE DU LOCATAIRE		
Visites des lieux, constitution du dossier, rédaction du bail (T.T.C)	<b>8% du loyer annuel hors charges T.T.C</b>	Honoraires plafonnés à 8€/m <sup>2</sup> habitable selon la loi en vigueur
Honoraires de réalisation des états des lieux pour les entrées et sorties (T.T.C)		Honoraires plafonnés à 3€/m <sup>2</sup> habitable selon la loi en vigueur

A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE BAILLEUR		
Visites des lieux, constitution du dossier, rédaction du bail (T.T.C)	<b>8% du loyer annuel hors charges T.T.C</b>	Honoraires plafonnés à 8€/m <sup>2</sup> habitable selon la loi en vigueur
Honoraires de réalisation des états des lieux pour les entrées et sorties (T.T.C)		Honoraires plafonnés à 3€/m <sup>2</sup> habitable selon la loi en vigueur
Honoraires d'entremise et négociation	<b>Forfait de 85 € TTC</b>	

#### HONORAIRES DE GESTION TVA INCLUSE A LA CHARGE DU BAILLEUR

GESTION	HONORAIRES
Gestion Financière, Administrative, Fiscale, Technique (Sinistres)	7 % T.T.C *
SERVICES OPTIONNELS	HONORAIRES
Option Assurance loyers impayés, Détérioration et Protection Juridique	3,50 % T.T.C *
Option Assurance Vacances Locatives	3,50 % T.T.C *
A la charge du bailleur	

\* Sur l'ensemble des sommes encaissées (loyer + charges), hors dépôt de garantie

**Notre agence est habilitée à recevoir des fonds mandants**  
**Compte séquestre CREDIT AGRICOLE Blois Louis XII 83328965437**

Dans le cadre de notre objectif qualité et services clients, toute réclamation est à adresser sur le site [www.squarehabitat.fr](http://www.squarehabitat.fr), rubrique "nous contacter"

Barème mis à jour et applicable au 24 Mars 2017